

# St Michel le Cloucq

## Bulletin Municipal



Saint Michel le Cloucq  
Site officiel de la commune

Rechercher



18°C

Tout à côté de la ville,  
une commune à la campagne  
où il fait bon vivre !

DECOUVRIR  
ST MICHEL LE CLOUcq

VOTRE  
MAIRIE

VIE  
PRATIQUE

ENFANCE  
ET JEUNESSE

VIE  
SOCIALE

CULTURE, SPORTS  
ET LOISIRS

AGENDA

Contactez la Mairie



Agenda

mai 2015

L	Ma	We	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

• bvr

Voir tout l'Agenda...

Localisation



Bienvenue à Saint Michel le Cloucq

Tout à côté de la ville, une commune à la campagne où il fait bon vivre. SAINT MICHEL LE CLOUcq, 1 300 habitants environ, est situé aux confins du bocage au nord et de la plaine céréalière au sud à 5 kms de Fontenay le Comte...

[Lire la suite...](#)

A la Une



Règlementation du bruit

Avec les beaux jours reviennent les activités de jardinage. Attention aux bruits !

[Lire la suite...](#)

En 1 clic

CARTE DE LA COMMUNE



HORAIRES DE LA MAIRIE



DEMARCHES ADMINISTRATIVES



NOUVEAUX ARRIVANTS



MENU CANTINE



LIENS UTILES



LA COMMUNE EN PHOTOS



COMPTE RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



BULLETINS MUNICIPAUX



Président

Salvart



## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous sommes dans l'action. Les nombreux et divers dossiers évoqués par les adjoints dans les pages de ce bulletin témoignent du travail effectué au quotidien.

Le contexte économique et social est difficile. La réforme territoriale, la réduction importante des dotations nous obligent à penser l'action publique autrement. Il faudra faire aussi bien avec beaucoup moins de moyens.

L'avenir de notre commune et de notre territoire s'écrira obligatoirement dans un esprit de mutualisation et de coopération. Nous sommes dans la démarche de participer à la construction de cet avenir.

Au sein de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte, la réflexion est engagée depuis l'été dernier. Les élus et personnels de mairie se sont retrouvés à plusieurs reprises avec l'objectif de définir des axes de travail pour le mandat et de réduire collectivement les coûts. Des services mutualisés se mettent en place ainsi que des groupements de commandes.

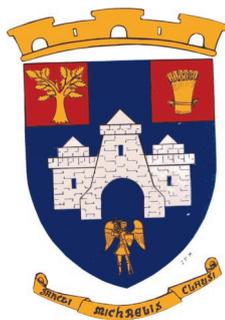
Saint Michel le Cloucq est ainsi concerné par l'action accessibilité des bâtiments publics, le balayage des voies ou encore le plan désherbage. Ce dernier va être adopté à l'automne prochain et les habitants devront être sensibles aux contraintes nouvelles qui se posent à nous. Le 1er mai 2016, des espaces seront interdits de produits phytosanitaires et nous devons opter vers de nouvelles pratiques plus écologiques. Je souhaite que des michelais s'engagent et nous accompagnent dans cette démarche.

C'est tous ensemble que nous améliorerons notre cadre de vie. Je souligne la mobilisation des habitants qui se sont déplacés pour participer à notre journée citoyenne, l'investissement des bénévoles tous les mardis aux TAP, l'engagement des responsables d'associations et bien d'autres. Tous ces temps consacrés aux autres participent à l'animation et au bien vivre à St Michel.

En terminant, les élus vous donnent rendez-vous le 14 juillet prochain à la traditionnelle fête populaire à la place de la kermesse.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Le Maire,  
Yves BILLAUD



### Sommaire :

4-5	Finances
6-10	Rapport des commissions
11-14	Informations communales
15-21	Associations
22-26	Informations pratiques
27	Calendrier des fêtes
28-30	Jeux

# INFORMATIONS COMMUNALES

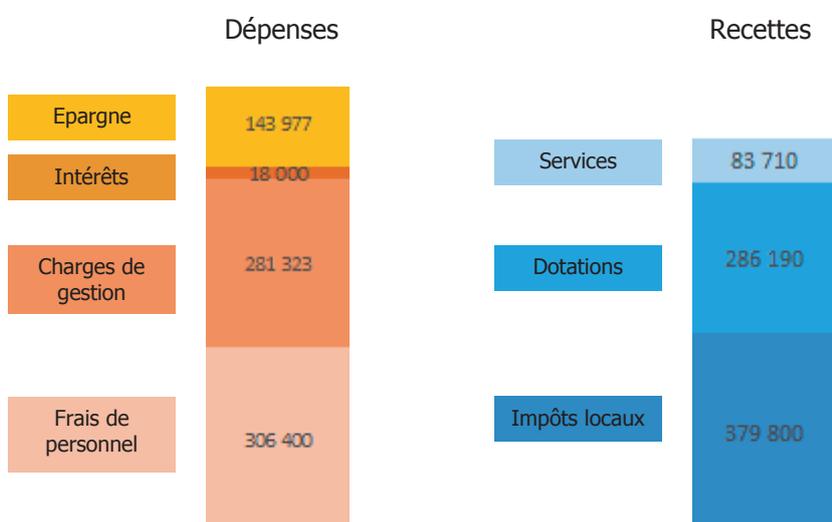
## FINANCES

### BUDGET COMMUNAL 2015 : 1 409 888 €

Dans un contexte difficile avec la baisse des dotations de l'Etat et le transfert de compétences nouvelles, les élus ont élaboré leur 1<sup>er</sup> budget en respectant les orientations suivantes :

- **pas d'augmentation des taux d'imposition communaux**
- conserver un **niveau d'épargne intéressant** pour autofinancer une partie des dépenses d'investissement
- **ne pas augmenter l'endettement** (dette par habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 342 €)
- continuer à **investir** pour améliorer le cadre de vie des habitants

### Fonctionnement : 749 700 €



La **section de fonctionnement** compte toutes les opérations courantes de la collectivité.

#### En dépenses

- ➔ Fournitures en énergie,
- ➔ Dépenses de personnel,
- ➔ Intérêts de la dette,....

#### En recettes,

- ➔ Impôts locaux,
- ➔ Dotations de l'Etat,
- ➔ Produits des services,....

### Investissement : 660 188 €



La **section d'investissement** recense :

- ➔ L'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine communal,
- ➔ La construction de nouveaux équipements
- ➔ Le remboursement du capital de la dette.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## INVESTISSEMENTS VOTÉS EN 2015

**Acquisitions diverses** : 161 000 €

- Achat de terrains
- Mobilier
- Matériel restaurant scolaire, services techniques

**Aménagement espaces publics** : 135 000 €

Place de la mairie (accessibilité), aménagement plateau de la Pagerie

**Programme voirie 2015** : 65 000 €

**Etude et travaux gestion des eaux pluviales** : 40 500 €

**Eclairage public** : 6 000 €

Enveloppe annuelle, radars pédagogiques, nouveaux points lumineux

**Signalétique et illuminations des bâtiments et voirie** : 10 000 €

**Travaux sur bâtiments** : 59 000 €

Ravalement de façade salle polyvalente, locatif rue de la Mairie, église

**Aménagement d'un accueil périscolaire** : 2 000 €

**Programme aide à l'accession sociale à la propriété** : 3 000 €

**Les dépenses non listées ci-dessus correspondent à des écritures spécifiques :**

déficit d'investissement reporté, dépenses imprévues, opérations d'ordre, remboursement du capital des emprunts ainsi que les restes à réaliser de 2014.

## SUBVENTIONS 2015

Entente Sud Vendée	400 €	St Michel sport et nature	150 €
Fanfare Municipale	300 €	Voyage école	900 €
Société de chasse	100 €	Coopérative de l'école	1 200 €
Mille et une pages	400 €	CCAS	3 000 €
Les p'tits loups des Assmat	150 €		

## ADHESIONS 2015

Conseil en **A**rchitecture **U**rbanisme et **E**nvironnement : 40 €

Fédération **F**rançaise de **R**andonnée : 50 €

Fédération **D**épartementale des **G**roupements de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles : 208.08 €

**A**micale des **M**aires de **V**endée : 529.47 €

Fonds **D**épartemental d'**A**ction **S**ociale : 1 674.50 €

# INFORMATIONS COMMUNALES

## COMMISSION PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT - Jacques Hilaireau

### BATIMENTS

Il n'y a pas de chantier important de bâtiment cette année, mais de nombreux travaux d'entretien.

**Mairie** : après le changement des volets le ravalement de façade va être réalisé.

Le bureau libéré par l'ADMR devient celui des adjoints.

**Salle polyvalente** : Le ravalement de façade en peinture est réalisé. Sur la face allée des Cerisiers une reprise de crépissage est nécessaire.

Salles des platanes : le gestionnaire de chauffage a été supprimé et remplacé par une temporisation, plus facile à gérer et plus économique car évitant les temps de consommation inutiles.

Une gouttière récurrente au-dessus du bureau de l'ADMR a nécessité la réfection du faitage.

**Eglise** : Les stalles, dont l'accès est fermé depuis plusieurs années pour raison de sécurité, vont être rénovées afin de conserver ce patrimoine. L'électrification des cloches est remise aux normes.

Au bas de l'autel à droite, une œuvre, représentant une scène de guerre, jugée très rare par un avis d'expert est rongée par l'humidité. Sa restauration est à prévoir selon les possibilités de subventions.



**Plomberie** : Des travaux d'entretien de plomberie vont être réalisés pendant l'été à la salle polyvalente, au restaurant scolaire et au groupe scolaire, les robinets et les chasses d'eau qui fuient occasionnent des consommations d'eau superflues.

La citerne de gaz du restaurant scolaire d'une capacité surdimensionnée par rapport aux besoins va être reprise par Antargaz.

**Locatif rue de la Mairie** : La salle de bain vétuste vient d'être refaite.

**Groupe scolaire** : Une mauvaise surprise à la maternelle ! L'ancien préau, dans la cour près de la mairie, menace de tomber. Après concertation avec les enseignants, la partie dangereuse va être démontée pendant les vacances et la partie solide transformée en local de rangement pour les jeux de cour. En attendant, l'accès en est interdit pour garantir la sécurité des enfants.

### MATÉRIEL

Le mobilier de la salle du conseil de la mairie va être renouvelé ainsi que les tables et chaises d'origine de la salle polyvalente.

### VOIRIE

Le programme annuel de réfection de voirie comprend la rue de la Garde, la rue du Colombier, l'accès de la cale à bateau à Marchandelle ainsi que les trottoirs de la Petite Vigne.

La rue de la Pompe et la rue de l'Eglise, initialement prévues cette année, font l'objet d'une étude avec un architecte paysager. Leur réalisation sera donc retardée.

L'accès à la station d'épuration de Chaponneau va être élargi afin de faciliter l'entrée du matériel d'entretien sans empiéter chez le riverain.

Une étude est en cours par un cabinet d'études spécialisé pour résoudre les problèmes des eaux pluviales dans différents points de la commune.

Une rencontre a eu lieu avec les agriculteurs, principaux utilisateurs des chemins ruraux. Ils sont souvent les premiers à découvrir les dégâts de l'hiver. Certains sont volontaires pour nous apporter leur aide au travers de petits travaux d'entretien. Nous les en remercions.

# INFORMATIONS COMMUNALES

COMMISSION ANIMATION ET COMMUNICATION - Francis Guillon

## LE SITE INTERNET

Après avoir intégré les pages de l'ancien site sur le nouveau, il nous faut maintenant actualiser régulièrement les nouvelles rubriques.

Outil d'informations et de communication, nous renouvelons notre appel à tous les présidents des associations pour compléter l'espace numérique qui leur est réservé.

Une présentation officielle sera proposée aux michelais et michelaises courant septembre.



## LE 8 MAI

Une cérémonie solennelle présidée par Mr le Maire pour se souvenir du sacrifice fait par nos aînés.

Un devoir de mémoire illustré par la lecture des textes officiels par les élèves de l'école de la fontaine et par le président des anciens combattants et les sonneries de la fanfare municipale.

Après la cérémonie, tout le monde s'est réuni salle des platanes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

## LA JOURNÉE CITOYENNE DU SAMEDI 6 JUIN

Une cinquantaine de personnes était présente pour cette 1<sup>ère</sup> journée citoyenne organisée par la municipalité sur le thème : « **Protégeons notre cadre de vie et nettoisons la nature** ».

Elle a commencé salle des platanes par une séance de sensibilisation au tri de nos déchets et à leur recyclage. Sonia, animatrice au SYCODEM nous a proposé une présentation ludique et interactive. Après la partie théorique, les participants sont passés à la partie pratique en parcourant les chemins de plaine, les alentours du terrain de football. Une équipe mobile a sillonné la commune, là où des dépôts sauvages avaient été signalés. Malheureusement la récolte a été fructueuse, surtout dans les chemins situés aux abords des départementales qui traversent notre commune. Des gestes d'incivilité incompréhensibles au regard des points de collecte mis en place par les différentes collectivités. Une matinée qui s'est terminée par un casse-croûte offert par la municipalité et l'envie unanime de réitérer ce type de manifestation.



Une assemblée studieuse et participative



On commence la collecte : papiers, cannettes, déchets ménagers, chaises, matelas et même un téléviseur !



Une journée citoyenne intergénérationnelle avec le sentiment du devoir accompli

## LE 14 JUILLET

La place de la kermesse sera cette année le lieu de rassemblement pour le 14 juillet.

À 9h 00, départ de la matinée pédestre dans les chemins autour du village, 12h 00 retour place de la kermesse pour le concert de la fanfare municipale suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Pour conclure cette matinée, le Cloucq Michelais vous propose un repas convivial dont les modalités vous seront communiquées par des flyers et le site internet.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES - Pierrette Raguin

### LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Actuellement sur notre commune, 4 personnes se sont inscrites pour bénéficier de ce service de transport solidaire et 9 chauffeurs bénévoles assurent ces transports. Un 1<sup>er</sup> bilan après quelques semaines de fonctionnement montre que ce service donne entière satisfaction aux uns et aux autres, permettant de rompre l'isolement tout en favorisant des moments d'échange et de convivialité entre les personnes.



#### RAPPELS

**POUR QUI ?** Ce service s'adresse aux habitants

- ➔ Ne disposant pas de moyen de locomotion,
- ➔ Ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

#### **POUR QUELS DÉPLACEMENTS ?**

- ➔ Les déplacements occasionnels
- ➔ Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs...

Sont exclus les trajets pris en charge par l'assurance maladie.

#### **A QUEL TARIF ?**

Pour adhérer au service de « transport solidaire » il suffit de s'acquitter de la carte d'adhérent à l'ODDAS fixée à 3 € par personne et par an

- ➔ Pour un aller-retour jusqu'à 8 km : 3 €
- ➔ Le kilomètre supplémentaire est facturé 0.35 €

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

#### **COMMENT RÉSERVER ?**

Pour utiliser le service de « transport solidaire », il suffit de réserver par téléphone (au moins 3 jours à l'avance) auprès des référents de la commune :

- ➔ Pierrette Raguin ☎ 02 51 69 07 00 ou ☎ 06 79 01 21 72
- ➔ Estelle Buret ☎ 02 51 51 28 24

### CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal du 12 mai 2015 a validé la création d'un conseil municipal des enfants pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2015.

Le conseil municipal des enfants a pour mission :

- ➔ D'initier les enfants au fonctionnement démocratique des institutions, au civisme et à la citoyenneté, à l'intégration des valeurs républicaines.
- ➔ De permettre aux enfants de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes.
- ➔ De permettre le dialogue entre les enfants et les adultes et encourager le rapprochement entre les générations.
- ➔ De développer l'expression de la jeunesse et créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des enfants « citoyens » de la commune.
- ➔ De permettre à la municipalité de mettre en œuvre des projets cohérents en direction de l'enfance et de la jeunesse.



**Une réunion d'information auprès des enfants concernés et des parents aura lieu dès la rentrée de septembre.**

**Les élections se feront début octobre et l'installation du Conseil Municipal des Enfants en novembre.**

### QUINZAINE BLEUE 2015

Vous commencez à bien connaître la « **Semaine Bleue** », événement national dédié aux seniors et parrainé par le ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES (suite)

Le thème de la « Semaine Bleue » 2015 est « **A tout âge : créatif et citoyen** ». Il vise à mettre en avant la contribution, souvent bénévole, des retraités à la vie sociale. Sur le territoire du CLIC des trois rivières, « La Quinzaine Bleue » se met en place pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive.

Des animations se tiendront sur plusieurs communes des communautés de communes de Vendée-Sèvre-Autise et du Pays de Fontenay entre le 12 et le 23 octobre 2015. Les programmes seront disponibles en mairie à partir de début septembre 2015. Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous sur inscriptions obligatoires à effectuer auprès du C.L.I.C. « Des Trois Rivières » au ☎02.51.00.53.57 avant le 5 octobre 2015.

**Sur notre commune se déroulera le mardi 20 octobre une randonnée intergénérationnelle avec plusieurs parcours adaptés à chacun, suivie d'un goûter. Rendez-vous à la salle des platanes à 14h 30.**

### CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

La commune ayant signé une convention avec les deux centres de loisirs de Foussais Payré et St Martin de Fraigneau, les jeunes de St Michel le Cloucq y sont accueillis dans les mêmes conditions que les enfants de ces deux communes.

Pour les enfants de 3 à 12 ans, rappel des coordonnées des 2 centres.

Le 1000 pattes  
19 rue de la Cardinière  
85240 Foussais Payré  
☎ 02 51 51 49 06

L'arc en ciel  
11 rue de l'église  
85200 St Martin de Fraigneau  
☎ 09 64 25 77 78



## C.C.A.S.

Le **CCAS** reste à votre écoute pour toutes vos demandes d'aides sociales.

La commission permanente qui a été créée au sein du conseil d'administration du CCAS se réunit chaque mois permettant ainsi une instruction plus rapide des dossiers de demande d'aide sociale ainsi que des dossiers de demande d'accès à l'épicerie solidaire.

## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES - Patricia Nardin

### RESTAURANT SCOLAIRE

La commune poursuit le renouvellement du mobilier du réfectoire.

Après l'achat en 2014 de tables antibruit et de chaises surélevées pour les maternelles, nous avons changé les chaises pour les élémentaires. La commune prévoit également l'acquisition d'une armoire froide complémentaire.

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Depuis janvier 2015, la garderie est organisée en accueil périscolaire déclaré auprès des services de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

Vous pouvez consulter le planning des animations organisées au sein de l'accueil périscolaire sur le site internet de la mairie : [www.saintmichellecloucq.fr](http://www.saintmichellecloucq.fr)

### TRANSPORT SCOLAIRE

Une carte d'adhésion annuelle est mise en place à compter de la rentrée 2015.

### HORAIRES À LA RENTRÉE 2015

Ces nouveaux horaires ont été validés par le conseil municipal du 12 mai 2015, par le conseil d'école le 29 mai 2015 et par l'inspection académique.

Dans le même temps, le PEDT (projet éducatif territorial) a été transmis aux services de la DDCS le 28 mai 2015 pour avis avant validation. Il concerne les TAP et l'accueil périscolaire du matin et du soir.

La modification des rythmes scolaires a entraîné un coût de 142 € par an et par enfant pour l'année 2014/2015. La municipalité perçoit en retour une aide de l'état de 50 €.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES (suite)

### TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Les activités ont été conduites par le personnel communal, Anne-Laure Garnier et Corinne Guérin. Elles sont aidées par des bénévoles qui ont participé soit en fonction d'une activité soit très régulièrement tout au long de l'année et nous les en remercions vivement.

Nous avons fait de notre mieux pour que ces temps périscolaires soient vécus par les enfants de la façon la plus positive possible.

Certaines activités ont remporté un vif succès, d'autres un peu moins, ce qui est tout à fait normal.

Chaque enfant a des goûts et un comportement qui peuvent être différents de ceux de ses camarades.

### Les points positifs de ces TAP sont :

#### → De belles rencontres amicales entre les générations.

Les enfants ont offert leur dynamisme et leur envie de faire.

Les bénévoles ont pris du plaisir à offrir du temps et des savoir-faire.

#### → Des échanges riches entre enfants.

Jouer ensemble, bricoler ensemble, s'entraider, partager le matériel, partager l'aide de l'adulte, accepter des points de vue différents...

#### → Des activités variées grâce à tous les encadrants qui ont pu se rendre disponibles malgré des emplois du temps bien chargés pour certains.

Premiers secours, ultimate, danse, initiation au croquis et même jeu de billes avec Mr le Maire.

Dans l'ensemble les enfants ont apprécié les activités ; seulement 3% ne participent pas aux TAP.

Malgré un travail de préparation très lourd : prendre les contacts, planifier les activités et les préparer dans le moindre détail pour être opérationnel quelque soit le lieu où l'on se retrouve avec les enfants, les encadrants ont pris un réel plaisir, chaque mardi, à se retrouver avec les enfants.



Anne-Laure, animatrice communale, a commencé à préparer le programme 2015/2016 :

Un fil rouge tout au long de l'année sur le thème du papier : fabrication de papier, origamis, vitraux, scrapbooking, bricolage avec tous types de papier, etc...

Bien entendu, nous conserverons les activités extérieures lorsque le temps le permettra. Parmi les jeux les plus appréciés des enfants : course en sac, jeux de billes, molkky, etc..

Un thème sur les graines de blé, de la plantation à la fabrication du pain (4 séances dans l'année).

Des partenariats sont envisagés mais les discussions sont encore en cours. Si des associations souhaitent se faire connaître afin d'apporter leur soutien aux TAP, elles seront les bienvenues et peuvent se présenter auprès de Patricia Nardin.

Encore merci à l'équipe enseignante qui nous permet d'utiliser les locaux du groupe scolaire dans les meilleures conditions.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## INFOS ECOLE

### La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015.

En vue de présenter cette nouvelle année scolaire et le fonctionnement global de l'école, l'équipe enseignante invite toutes les familles à la **réunion d'information** qui aura lieu le **lundi 31 août 2015 à 20h 00 à l'école. Retenez cette date !**

Pour les familles arrivant pendant l'été sur la commune et désirant scolariser leur enfant, veuillez vous adresser en mairie.

### Une permanence pour les inscriptions aura lieu le lundi 31 août de 9h 00 à 12h 00 et de 13h 30 à 16h 30.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'école au ☎02 51 69 93 44

En vous souhaitant un bon été à tous !  
L'équipe enseignante



MATERNELLE			
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi			
9h	12h	13h30	14h15
ECOLE		PAUSE MERIDIENNE	TAP
3h		1h30	3/4h
		2h15	
TAP : pour les PS et MS, respect du temps de sieste pour les GS, activités calmes			
Mercredi			
9h	12h	Garderie de 12h00 à 12h30	
ECOLE		Repas de 12h30 à 13h15	
3h		Garderie de 13h15 à 13h45	
ELEMENTAIRE			
Lundi, Jeudi et Vendredi			
9h	12h	13h55	16h30
ECOLE		PAUSE MERIDIENNE	ECOLE
3h		1h55	2h35
Mardi			
9h	12h	13h55	15h10
ECOLE		PAUSE MERIDIENNE	ECOLE
3h		1h55	1h15
		1h20	
Mercredi			
9h	12h	Garderie de 12h à 12h30	
ECOLE		Repas de 12h30 à 13h15	
3h		Garderie de 13h15 à 13h45	

### Tarifs périscolaires 2015/ 2016

#### Transport scolaire (forfait annuel)

1<sup>er</sup> enfant 20 €      2<sup>ème</sup> enfant 15 €      gratuité pour le 3<sup>ème</sup> enfant

#### Garderie périscolaire :

Matin : arrivée avant 8h : 1,20 €      arrivée après 8h : 1,00 €  
Soir : départ avant 18h : 1,60 €      départ après 18h : 1,80 €

**Cantine** : Repas enfant : 2,65 €      Repas occasionnel : 3,15 €      3<sup>ème</sup> enfant : 1,40 €

**Mercredi** : Repas : 3,85 €      Garderie de 13h 15 à 13h 45 : 0,85 €

**Gratuité** de la garderie périscolaire du mercredi de 12h 00 à 12h 30

Application d'un forfait minimum de 5 € par trimestre pour les services cantine et garderie

# INFORMATIONS COMMUNALES

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est gérée par les bénévoles de l'association « Mille et une pages ».



### Horaires d'ouvertures :

- ➔ le mercredi de 16h 30 à 19h 00
- ➔ le vendredi de 16h 30 à 19h 00
- ➔ le samedi de 10h 00 à 12h 30

### SOIRÉES « VOYAGEURS DU SOIR »



Le 20 mars 2015, les bénévoles de la bibliothèque Mille et une pages avaient convié les Michelais à **une soirée sur le monde à l'envers, ou Des mots pour le rire**. Des textes de Raymond Devos, Woody Allen, Claude Lalumière et François Rollin, ont été lus et un extrait du film américano-britannique de Charles Crichton *Un poisson nommé Wanda* était diffusé sur écran.

Le 12 juin, c'est une soirée « **courts métrages** » qui était proposée en collaboration avec la Bibliothèque de Vendée et en présence de Thibault Dentel réalisateur de « Not' pays »

«Les présents ont donc pu suivre *L'accordeur*, *Le syndrome du timide*, *Luminaris*, *Sonata et signe de vies*, *Not' pays* d'après une nouvelle de Gaston Couté. Le dialogue s'est ensuite ouvert entre Thibault Dentel et le public pour savoir comment ont pu être réalisées ces œuvres et essayer de découvrir l'art du court-métrage sous toutes ses formes » (extrait article OF)



### ESPACE E.MEDIA

Pour rappel, l'espace e-media de la bibliothèque de Vendée est à la disposition des usagers de la bibliothèque avec de nombreuses rubriques telles que livres, cinéma, musique...Et un espace dédié aux enfants. Il suffit de se créer un compte sur : <http://e-media-vendee.mediatheques.fr/>

Le vernissage de l'expo photo cantonale « **Prise et surprise au détour du chemin** » a eu lieu le 16 juin à la bibliothèque de St Michel. Elle y sera visible jusqu'au 11 juillet aux heures d'ouverture de la bibliothèque pour aller ensuite à Fousais-Payré.

### Attention :

Pendant juillet et août, ouverture modifiée comme suit :

- ➔ le mercredi de 16h30 à 19h 00
- ➔ le samedi de 10h 00 à 12h 30

Reprise des horaires habituels au mois de septembre. Merci de votre compréhension. Bonnes vacances à tous...

# INFORMATIONS COMMUNALES



Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat  
Renouvellement Urbain



----- *Besoin de* -----  
**RÉNOVER**  
**VOTRE LOGEMENT ?**

**Economies d'énergie - Autonomie**  
**Habitat dégradé - Loyers maîtrisés**

Avec la participation financière de la **Communauté de communes**  
**du Pays de Fontenay-le-Comte.**

**PERMANENCES TOUS LES MERCREDIS DE 9h30 A 12H30**

Accompagnement gratuit et personnalisé.

Renseignements auprès du PACT Vendée : 02.51.44.95.00 (M. David GODARD)



# INFORMATIONS COMMUNALES

## COMMUNAUTE DE COMMUNES



### AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

À partir du 1er juillet, ce ne sont plus les services de la DDTM mais l'unité ADS de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte qui instruira les dossiers d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, etc...

Ce service est situé à l'hôtel de la Sénéchaussée 6 rue du Château Féodal à Fontenay le Comte.

3 agents ont été recrutés, 1 responsable de service et 2 instructeurs :

- ➔ Responsable : Aurélie Martin
- ➔ Instructeurs : Magali Raclot et Monique Mercier.

L'instructeur référent pour la commune est Aurélie Martin ☎ 02 51 53 41 63

**La mairie reste le guichet unique en matière d'urbanisme. Les dossiers ainsi que toutes pièces complémentaires demandées devront donc toujours être déposés en mairie qui transmettra après vérification au service instructeur.**

### Horaires d'ouverture au public

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	FERME	FERME	FERME	FERME	9H 12H
APRES MIDI	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	14H 17H

### Permanences

- ➔ Architectes des Bâtiments de France : à définir
- ➔ CAUE : vendredi après-midi

### DÉVELOPPEMENT LOCAL

#### La Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte dans le SCOT Sud Est Vendéen

Le périmètre du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été arrêté par M le Préfet. C'est le Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée, dont les statuts sont en cours de modification, qui aura en charge l'élaboration, l'approbation, la modification, la révision ainsi que le suivi et l'évaluation du SCoT pour le compte des Communautés de communes du Pays de Fontenay le Comte, de l'Hermenault, de la Châtaigneraie et de Vendée Sèvre Autise.

## PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE



Ont été récompensés :

#### Maison ancienne :

- ➔ 1<sup>er</sup> prix : Mr et Mme Stéphane Hanquet, rue de la Treille
- ➔ 2<sup>ème</sup> Prix : Mme Chantal Blais, rue de la Gravée

#### Maison contemporaine :

- ➔ 1<sup>er</sup> prix : Mr et Mme Joël Bonnet, rue de la Treille
- ➔ 2<sup>ème</sup> prix : Mr et Mme Thierry Laubretton, rue de la Gravée
- ➔ Prix d'encouragement : Mr et Mme Mickaël Drapeau, rue de la Doucinière
- ➔ Prix d'encouragement : Mr et Mme Jean-Claude Ayrault, route de Mérité

# INFORMATIONS ASSOCIATIONS

## LE CLOUCQ MICHELAIS

### « LE CLOUCQ MICHELAIS PASSE A LA VITESSE SUPERIEURE »

Tel était le titre d'un article de presse du 8 mars 2015 donnant le compte rendu de l'assemblée générale du Cloucq. Nous profitons de la tribune qui nous est offerte pour évoquer la commission du patrimoine, point fort de notre projet et vous présenter les activités étapes de notre route

### La commission patrimoine : Préserver, Sauvegarder, Transmettre

Le patrimoine de St Michel doit-il se limiter à ses châteaux et son église ? Comment développer l'inventaire du patrimoine ?

Des initiatives personnelles de recensement existent peut-être... isolées, difficile de déboucher sur un projet global commun. C'est pourquoi nous avons proposé au sein de notre association la constitution d'une commission du patrimoine chargée de générer quelques réponses.

Nos objectifs pour cette commission :

- ➔ Fédérer un maximum de michelais,
- ➔ Animer un groupe de travail inter-générationnel,
- ➔ Organiser les recherches et recenser le patrimoine visible, caché, public, privé...
- ➔ Élaborer un projet de restauration/entretien,
- ➔ Rédiger un document de présentation du patrimoine de la commune : **St Michel le Cloucq - Histoire et Patrimoine.**

Bien sûr, avant d'entreprendre une quelconque action, nous consulterons les propriétaires pour leur présenter notre projet et, en cas d'avis favorable, l'action sera définie et encadrée par convention entre le propriétaire et l'association.

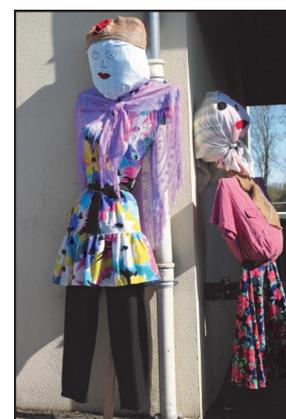
Toute information sur le patrimoine matériel et immatériel de la commune nous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part et à rejoindre le groupe.

### L'atelier de découverte et de créativité

Organisé en partenariat avec la municipalité, l'atelier de découverte et de créativité permet à ses usagers de transmettre, de faire ou d'acquérir des connaissances dans des domaines aussi divers que variés (cuisine, photographie, taille des végétaux...) Certaines réalisations sont destinées à égayer et décorer les rues

Si la décoration de Noël fut remarquée, les épouvantails ne sont pas passés inaperçus non plus.

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos idées.



#### PROGRAMME ACCUEIL JEUNES

Mardi 7 juillet 8h - 20h

**sortie au Futuroscope**

Jeudi 9 juillet 19h - 22h

**soirée petits défis sportifs**

Jeudi 16 juillet 19h - 22h

**soirée chasse à l'homme**

Mardi 21 juillet 14h - 18h

**sortie en barque à Maille-zais**

Jeudi 23 juillet 19h - 22h

**sortie light painting**

#### PROGRAMME ATELIERS CRÉATIFS

Mercredi 9 septembre - **randonnée patrimoine**

Mercredi 7 octobre - **décoration extérieure Noël, séance 1**

Mercredi 18 novembre - **décoration extérieure Noël, séance 2**

Vendredi 4 décembre - **pose des décorations de Noël**

Mercredi 16 décembre - **décorations de Noël intérieures**

#### VIDE GRENIER DU 17 MAI 2015

Grâce à la cohésion et à l'implication sans faille des bénévoles, le vide grenier 2015 a pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

Qu'ils en soient remerciés.



## INFORMATIONS ASSOCIATIONS

### L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque souhaite la bienvenue aux familles nouvellement arrivées sur l'école ainsi qu'aux nouveaux habitants.

Elle remercie également tous ceux et celles qui participent régulièrement ou ponctuellement aux différentes manifestations proposées.

Cette association est très ancienne. Elle a été créée en 1938 et a toujours œuvré au profit de l'école publique.

Chaque année, elle organise différentes manifestations pour permettre le financement de diverses sorties scolaires et classes transplantées ainsi que l'achat de matériels pour les enfants de l'école de la fontaine (vélos, jeux de cour, jeux de classe ...).

Elle offre aussi à tous les habitants de la commune la possibilité de se rencontrer dans un cadre convivial en organisant des sorties spectacles à prix réduits, des sorties marche ou vélo gratuites, une fête de Noël, un loto, un repas champêtre, en participant au Téléthon...

Vous serez informés de nos activités par le biais de flyers et par l'agenda du site Internet de notre commune.

L'amicale Laïque est ouverte à tous et c'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux membres au sein de notre association.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du bureau pour nous rejoindre même de façon ponctuelle !

**Présidente : Sonia Carré ☎ 02 51 00 59 53**

Vice-président : Olivier Ayrault

Trésorière : Angéline Guillemet - trésorier adjoint : Tony Rivière

Secrétaire : Agnès Cognée - secrétaire adjoint : Gilbert Nardin

Membres : Valérie Courtin, Jacques Bobin, Nicole Cantet, Dominique Ménard, Dominique Grellier, Yann Ravoisay, Estelle Puaud et l'ensemble de l'équipe enseignante.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Aux côtés de la municipalité et du corps enseignant, l'Association des Parents d'Elèves de l'école de la fontaine œuvre pour le bien-être et l'éveil des enfants au sein de l'école. En ce sens, nos membres participent à la commission rythmes scolaires, à la commission cantine et au conseil d'école.

Grâce aux activités de l'année précédente, nous avons pu proposer le 29 mars dernier un « **carnaval sur le thème des contes** » en collaboration avec l'équipe enseignante qui a choisi les contes et les déguisements en conséquence.

Le défilé des enfants nous a conduit à l'école puis à la **MAPHAV** qui nous a apporté une aide précieuse en réalisant les décors de la salle des fêtes. Pour les remercier de leur accueil chaleureux, les enfants de CM ont entonné 2 chansons à capella. De retour à la salle des fêtes, **la Fanfare de St Michel le Cloucq** a égayé notre verre de l'amitié par ses morceaux de banda.

Comme prévu, nous avons **participé financièrement à la classe transplantée** des CM au château de Tiffauges et ainsi amoindri le coût pour les familles.

Enfin, nous avons pu organiser la fête de fin d'année de l'école le 26 juin dernier.



# INFORMATIONS ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (suite)

Cette année, nos activités seront les suivantes :

- ➔ Vente de pizzas en mars 2016
- ➔ Vente de madeleines Bijou en novembre 2015 et mai 2016

Et nous projetons de maintenir :

- ➔ Notre matinée à thème en mars ou avril
- ➔ Et l'organisation de la fête de l'école fin juin.

Nous remercions encore les parents et autres personnes qui ponctuellement viennent renforcer notre équipe lors des manifestations, la MAPHAV ainsi que la Fanfare de St Michel le Cloucq qui sont venus égayer notre carnaval.

**A NOTER : l'assemblée générale aura lieu le lundi 5 octobre 2015 à l'école.**

Le bureau s'agrandit encore un peu plus :

**Présidente : Emilie Joubert,**

Secrétaire : Delphine Herouard,

Trésorière : Laurence Régnard

Membres actifs : Laurent Grellier, Cédric Barbot, Nadège Garnier, Christine Réaud, Cécile Giraud et Valérie Lafficher. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter pour échanger ou proposer vos idées : [ape.ecoledelafontaine@gmail.com](mailto:ape.ecoledelafontaine@gmail.com)

## A.D.M.R.

### ADMR : DES AMELIORATIONS CONSTANTES

#### De nouveaux espaces

L'ADMR est désormais bien installée dans ses nouveaux locaux 14 allée des platanes. Un bureau secrétariat, un bureau pour les bénévoles et une grande salle pour les réunions améliorent nos conditions de travail et donc l'accueil, la discrétion et la convivialité pour toute notre équipe à votre service.

#### Une équipe qui évolue

Delphine Billaud, secrétaire-coordonnatrice, nous a rejoint en février. 5 salariées (4 aides à domicile et la secrétaire) ont quitté l'association après des années de travail, et notre activité se développant fortement sur Fontenay le Comte, 6 nouvelles salariées ont été recrutées. Les personnes aidées font peu à peu connaissance avec elles.

#### Des services qui s'adaptent à vos besoins

**Le transport accompagné** : Au-delà du transport que peuvent vous proposer d'autres structures, l'ADMR vous propose une offre complète : l'AD peut vous aider à vous préparer avant la sortie, à monter dans le véhicule, vous assister dans les démarches et déplacements sur place (faire quelques courses, vous rendre chez le médecin ou à la banque, sortir voir vos amis... où vous souhaitez) et vous ramène chez vous.

Des aides financières sont possibles telles que « Sortir + » pour les retraités de plus de 80 ans.

**Soutien temporaire aux familles à domicile** : Un évènement change votre vie familiale (grossesse, naissance, adoption, maladie, hospitalisation, décès) et nécessite parfois d'être aidé temporairement. Ce peut être une aide aux tâches matérielles, à votre rôle éducatif, à la gestion de votre foyer. À vous de choisir avec l'aide d'une évaluatrice professionnelle selon vos besoins. Des personnels formés seront mis à votre service ponctuellement ou à plus long terme.

Et comme pour tous les services de l'ADMR, avec ou sans prise en charge, 50% des sommes versées sont déductibles des impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt.

ADMR St Michel le Cloucq

☎ 02 51 50 07 83

[admr.stmichellecloucq@orange.fr](mailto:admr.stmichellecloucq@orange.fr)



## INFORMATIONS ASSOCIATIONS

### LES P'TITS LOUPS DES ASSMATS

Les assistantes maternelles se réunissent chaque mardi de 9h 30 à 11h 30 à l'accueil périscolaire de l'école de la fontaine.

Nous accueillons de 6 à 10 enfants pour participer à différentes activités (semoule, motricité, parcours sensoriel...)

Comme l'année dernière, nous emmènerons les enfants pour une matinée au zoo de Mervent le 23 juin prochain.

Un pique-nique est également prévu au parc de l'Orbrie le 30 juin pour clôturer la saison. Nos rencontres reprendront en septembre.

En fin d'année, nous proposerons une matinée « portes ouvertes » qui, nous le souhaitons, aura le même succès que l'an passé.

Si de nouvelles assistantes maternelles souhaitent nous rejoindre, qu'elles n'hésitent pas à nous contacter. La cotisation annuelle est de 10 €.

Pour tout renseignement :

☎ 02 51 69 56 15 ou ☎ 02 51 69 30 67

### LA RETRAITE HEUREUSE

Notre club se porte très bien avec ses 130 adhérents et toutes ses activités (voyages, repas, sorties d'une journée...) semblent plaire à tout le monde.

Nous aimerions, après avoir créé une section « tarot » en créer une pour pratiquer de la marche.

C'est pourquoi toutes les personnes retraitées intéressées peuvent se renseigner auprès du président Guy Gauvreau ☎ 02 51 69 38 94.

L'inscription au club est de 10 €, assurance comprise, pour l'année.

### LE RELAIS PAROISSIAL

Si vous avez besoin d'un service d'église (demande de messes, information sur les mariages, baptêmes, sépultures...) vous pouvez contacter les presbytères de Fontenay :

Notre Dame ☎ 02 51 69 04 16 et St Jean ☎ 02 51 69 30 17

Web : <http://doyenne-fontenay.catho85.org>

Pour tout renseignement concernant la catéchèse (à partir du CE1), merci de vous adresser au 02 51 50 09 06.

Les horaires des messes sont affichés à l'église.

**La célébration en plein air du 15 août à 10h 30 à Brelouze** est suivie d'un apéritif.

Merci, par avance, à tous les bénévoles qui contribuent à l'organisation et au bon déroulement de ce rassemblement. Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter des cakes aux olives qui seront partagés pour le verre de l'amitié.

La célébration de **la fête de St Michel aura lieu le dimanche 27 septembre** à 10h 30. Comme en 2014, un repas (11 €) vous sera ensuite proposé à la salle polyvalente. N'hésitez pas apporter vos jeux de société pour poursuivre l'après-midi

Un temps de prière avec Marie sera proposé au mois d'octobre.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe relais : prêtre référent - Père Deo Gratias

Gilbert Boisliveau, Thérèse Botton, Jean-Christian Bourdin, Catherine Caro, Régine Chailié, Françoise Dooghe, Lydie Guitton, Bernard Joguet, Maurice Landreau, Marie-Noëlle Marquet.

Pour le relais paroissial de St Michel : Catherine CARO ☎ 02 51 50 09 06



# INFORMATIONS ASSOCIATIONS

## ENTENTE SUD VENDEE

Le club de l'Entente Sud Vendée (ESV) termine la saison avec un effectif de 169 licenciés se décomposant comme suit :

- 85 seniors, vétérans et loisirs pour 4 équipes engagées
- 5 U19, 4 U17 et 7 U15 dans le groupement de jeunes avec l'USAV (Foussais - St Hilaire des Loges) plus 7 U13 sous licence USAV
- 3 joueuses et 33 joueurs des U6 au U11 pratiquant le football d'animation
- 3 dirigeantes et 20 dirigeants
- 2 arbitres.

L'équipe 1 finit 1<sup>ère</sup> ex-æquo de son groupe en D3 et monte en D2. Elle a effectué un très bon parcours en coupe qui s'est arrêté en 1/2 finale du critérium de Vendée.

L'équipe 2 termine 6<sup>ème</sup> ex-æquo de son groupe en D4 et l'équipe 3, 6<sup>ème</sup> du sien en D5. Les loisirs terminent à la 2<sup>ème</sup> place.

Les U19 finissent 2<sup>ème</sup> en D3 de la seconde phase, les U17 terminent 7<sup>ème</sup> en D2 et descendent en D3, les U15 se classent 5<sup>ème</sup> en D3.

Les U13 finissent 1<sup>er</sup> de la 2<sup>ème</sup> phase en D3 et montent en D2, les U13 B terminent dernier en D4.

Les jeunes du football d'animation terminent leur saison par des tournois et par Foot Océane sur la plage de St Jean de Monts pour les plus jeunes.

Le club termine donc une très bonne saison qu'il faudra confirmer l'année prochaine. Les entrainements seniors effectués par Sébastien Pauvert et des bénévoles du club reprendront le mercredi 5 août à 19h 30 sur le terrain de l'Orbrie.

**Les entrainements des jeunes du groupement commenceront à partir de mi-août** avec Marino Guillemoteau (ESV), Nicolas Grellier (USAV) pour les gardiens et Gaël Legras (USAV) sur le terrain de St Michel le Cloucq et sur celui de St Hilaire des Loges en alternance.

**L'entraînement des plus jeunes reprendra le mercredi 2 septembre** à l'Orbrie à 14h 30 avec Fabien Guérin, aidé par des bénévoles du club et par des jeunes du lycée Bel Air à partir de mi-septembre.

**Les permanences pour le retour des demandes de licence se dérouleront sur le terrain de l'Orbrie de 18h 30 à 20h 30 aux dates suivantes :**

- **Le vendredi 3 juillet (permanence obligatoire pour les joueurs changeant de club et les membres du bureau)**
- **Le vendredi 14 août**
- **Le lundi 24 août**
- **Le vendredi 11 septembre.**

Le 1<sup>er</sup> match de Coupe de France se déroulera sur le stade de St Michel le Cloucq le dimanche 30 août si le club reçoit.

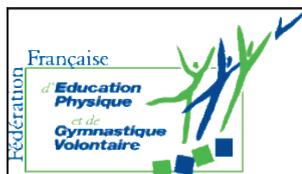
Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez contacter la secrétaire Christelle Métails ☎ 06 81 84 35 37 ou Jean-Michel Fort ☎ 02 51 53 01 57.

Bonnes vacances à toutes et tous et à la saison prochaine.



## INFORMATIONS ASSOCIATIONS

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



#### La gymnastique volontaire, pour quoi faire ?

C'est avant tout une séance sportive adaptée aux capacités de chacune et chacun, quelles que soient sa forme et ses envies.

Nos séances sont multisports et complètes, c'est-à-dire suffisamment diversifiées pour que vous puissiez prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre.

#### Nous proposons 4 cours par semaine :

- ➔ **Lundi à 19h 00**
- ➔ **Mercredi à 18h 45 (taï chi) et 20h 30**
- ➔ **Jeudi à 10h 00**

Les cours reprendront le **lundi 7 septembre 2015**. Le tarif est fixé à 75 € pour l'année.

Venez essayer et découvrir, gracieusement, deux séances !  
Sans oublier de se munir d'un tapis et de chaussures propres pour la salle.  
Un grand choix de matériel est à notre disposition sur place.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :  
Nathalie HILAIREAU ☎ 02 51 69 91 74  
Pascale MENARD ☎ 02 51 51 17 79

Bonne saison d'été à toutes et à tous.

### SAINT MICHEL SPORT NATURE

Notre manifestation sportive du 22 et 23 mars dernier a connu un franc succès !



Nous avons accueilli sur la commune plus de 200 sportifs de tous âges sur l'ensemble des épreuves proposées.  
Les participants ont apprécié l'accueil, l'organisation ainsi que les parcours des sites empruntés.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont rendu possible cette rencontre conviviale.  
Dès aujourd'hui, nous vous donnons rendez-vous pour l'an prochain.



#### Quelques dates à retenir :

- ➔ 27 et 28 juin : raid multisports à Vouvant
- ➔ 14 septembre : raid sur l'île d'Oléron

#### **Rappel**

À ce jour, l'association compte une quinzaine d'adhérents et reste ouverte à toutes les personnes souhaitant pratiquer du sport en pleine nature de manière ludique et sans objectif chronométrique.

Infos, photos, rubrique et actus sur notre site  
<http://smsn.e-monsite.com>

## INFORMATIONS ASSOCIATIONS

### FANFARE MUNICIPALE

#### Changement de présidence pour la fanfare municipale.

Le bureau de la fanfare municipale a été renouvelé le 15 janvier 2015.

Ont été élus :

Présidente : Françoise Billaud  
Vice-président : Freddy Belliard  
Trésorier : Jean-Louis Guignard  
Trésorier adjoint : Paul Bertaud  
Secrétaire : Solwëgg Crétel  
Secrétaire adjoint : Jean-Paul Pannetier  
Assesseurs : Claude Jaunet, Rémy Pairaud, Yves Boutier.



La fanfare a animé le 29 mars le carnaval de l'école de la fontaine, puis la commémoration du 8 mai et le vide-grenier le dimanche 17 mai.

Elle organise un déjeuner dansant le **dimanche 21 juin à l'occasion de la fête de la musique**. Ce repas sera animé par Bernard Boussais de l'orchestre Cocktail. Comme à leur habitude, les musiciens de la fanfare interpréteront quelques morceaux de leur répertoire ancien et nouveau sous la direction de leur chef Daniel Vairon.

Vous les retrouverez également pour le 14 juillet.

### ROCK THE CLOUCQ

Cette association apolitique et laïque a pour objectif de promouvoir et de développer les musiques actuelles pour tous, principalement sur la commune de Saint Michel le Cloucq et ses alentours, favoriser l'apprentissage et la découverte de la musique par le biais de stages ou de prestations collectives ou individuelles animés par des professionnels de la musique.

Le groupe de rock **ASYLUM** présentera son travail pour la sortie de son premier disque à une date qui reste à déterminer.





## INFORMATIONS PRATIQUES

### REGLES DE BON VOISINAGE

#### ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit :

- **Dresser son chien** pour qu'il n'aboie pas de manière intempestive, le faire garder lors d'absence prolongée du propriétaire, munir son chien d'un collier anti-aboiement.
- Ne pas laisser les chiens errer sans surveillance, clôturer sa propriété
- Ne pas laisser le chat étendre son territoire dans les propriétés voisines
- Enfermer le soir les volailles et volatiles dans l'obscurité, déplacer les poulaillers vers un endroit moins gênant pour le voisinage ...



#### OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE

##### Les poubelles sont rentrées

Pour réduire la gêne causée à la circulation des piétons, les poubelles ne doivent être sorties sur les trottoirs que le jour prévu pour leur ramassage, et rentrées le lendemain matin au plus tard.

##### Occupation temporaire

Rappelons également que l'occupation privative et temporaire du domaine public (échafaudage pendant des travaux...) est subordonnée à autorisation préalable du maire. Cette autorisation fait l'objet d'un arrêté de voirie. Les lieux doivent ensuite être remis en état.

#### CIRCULATION ROUTIÈRE

##### La limitation de vitesse : respectez la !

##### Le stationnement est gênant :

- Sur les trottoirs (ils sont créés pour la circulation en sécurité des piétons)
- Sur les passages piétons
- Sur les arrêts de bus
- À proximité des panneaux de signalisation

### FRELONS ASIATIQUES

La communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte, contribue à la lutte contre les frelons asiatiques en participant aux frais de destruction des nids (2/3 de la facture avec un plafond de 200 €). Les dossiers seront à récupérer en mairie.

La présence d'un nid de frelons asiatiques doit être signalée au FDGDON

☎ 02 51 47 70 64, qui devra le vérifier et l'authentifier et fournira des conseils sur les procédures et moyens de destruction.



### LUTTE COLLECTIVE RONGEURS

La commune s'associe au FDGDON pour la lutte collective contre les rongeurs (rats, souris et taupes).

Les bons de commande individuels sont disponibles en mairie et à retourner [avant le 12 septembre 2015](#).

Les produits seront disponibles en mairie [entre le 5 et le 16 octobre 2015](#)

#### TARIFS 2015 :

Raticide/souricide : 16.50 € la boîte de 1.5 kg  
93 € le sac de 25kg (usage professionnel)

Piège-pince à taupes : 3.15 € le piège

Clé pour tendre un piège-pince à taupes : 6.20 € la clé

# INFORMATIONS PRATIQUES



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

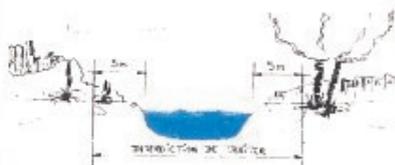
## Protégeons notre biodiversité :

### Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE (DESHERBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

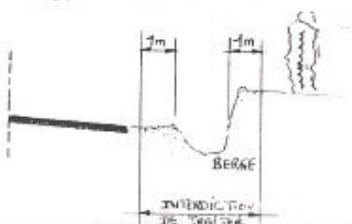
#### A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



#### SUR ET A MOINS DE 1 METRE

de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales à ciel ouvert.



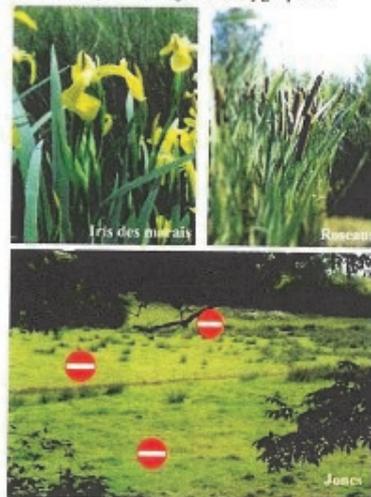
#### DANS LES ZONES HUMIDES

caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides dont les phrases de risque indiquées sur l'étiquetage comprennent les références ci-dessous, est interdite :



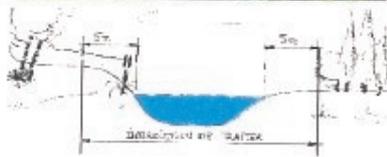
- R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- R 51 : Toxique pour les organismes aquatiques
- R 52 : Nocif pour les organismes aquatiques
- R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R 54 : Toxique pour la flore
- R 55 : Toxique pour la faune
- R 56 : Toxique pour les organismes du sol
- R 57 : Toxique pour les abeilles
- R 58 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Exemples de végétation hygrophile :



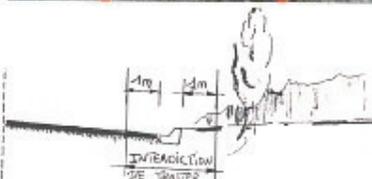
#### A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN



#### SUR ET A 1 METRE

des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs.**

peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 10-DDTM-SER-022 du 17 mars 2010  
Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur le site internet : <http://www.vendee.pref.gouv.fr/>

# INFORMATIONS PRATIQUES

## TELESERVICES

La commune s'est raccordée à différentes démarches en ligne.



Vous pouvez désormais en vous créant un compte sur <http://mon.service-public.fr> accéder au :

### 1/ recensement citoyen

#### **LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETÉ**

**Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.**

Cette **démarche obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques.

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02.44.01.20.51) mail : [csn-angers.s85-s72.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.s85-s72.fct@intradef.gouv.fr)



**Rendez-vous ici :**

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

### 2/Liste électorale

Vous désirez vous inscrire sur la liste électorale. Cette démarche est à effectuer avant le **31 décembre 2015, DATE IMPERATIVE.**

**Rendez-vous ici**

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

### 3/ Changement de coordonnées

Vous changez d'adresse, vous quittez la commune ou vous y arrivez ...

**Rendez-vous ici**

<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>



### 4/ demande d'actes d'état civil

Vous avez besoin d'une copie d'un acte de naissance, de mariage ou de décès intervenus sur la commune...

**Rendez-vous ici**

<https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html>

**Bien sûr, toutes ces démarches sont toujours possibles en mairie !**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

Place de la Mairie, 85200 SAINT MICHEL LE CLOUCQ

☎ 02 51 69 26 32 📠 02 51 69 34 70

✉ st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr - Site : www.saintmichellecloucq.fr

### Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h 30 - 18h 00

Mercredi matin : 9h 00 - 12h 00 (fermé toutes les vacances scolaires)

### Permanences du Maire :

Le Maire reçoit les mardis et sur rendez-vous les autres jours

### Permanences des adjoints :

Les vendredis de 15h à 16h

## ADMR

### Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi de 9h 00 à 12h 00

Jeudi de 9h 00 à 12h 00

Vendredi de 14h 00 à 17h 00

☎ 02 51 50 07 83

admr.stmichellecloucq@orange.fr

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### Horaires d'ouverture

La bibliothèque sera ouverte en juillet et août le mercredi de 16h 30 à 19h 00 et le samedi de 10h 00 à 12h 30.

Les horaires habituels reprendront dès le 1<sup>er</sup> septembre

☎ 02 51 50 51 13

## EMMAUS

### Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi de 14h 00 à 17h 30

Samedi de 10h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 30

☎ 02 51 51 01 10

### Horaires dépôt

Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h 30

**MERCI DE NE RIEN DEPOSER EN DEHORS DE CES HORAIRES**

## NUMEROS UTILES

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE

☎ 02 28 13 07 07

### SYCODEM (collecte des déchets ménagers)

☎ 02 51 50 75 35

### SOUS PREFECTURE

☎ 02 51 50 14 20

### TRESOR PUBLIC

☎ 02 28 13 04 80

### ASSISTANT SOCIAL

☎ 02 51 69 30 19

### ADS (Autorisation du Droit des Sols)

☎ 02 51 53 41 63

### CENTRE DES IMPOTS

☎ 02 51 50 11 11

### GENDARMERIE

☎ 02 51 52 10 05

## CALENDRIER DES FETES

14 juillet	Balade - apéritif concert et repas
20-21 septembre	Journées du patrimoine Eglise—Château de la Beaugisière
27 septembre	Repas de la St Michel - Relais paroissial
4 octobre	Rando la Mélusine Transmerventaise
10 octobre	Concert - Cloucq Michelais
25 octobre	Spectacle - Club « Retraite Heureuse »
7 novembre	Loto - Amicale Laïque
8 novembre	Bal - ACPG
11 novembre	Concours belote - Club « Retraite Heureuse »
14 novembre	Repas dansant- Entente Sud Vendée
22 novembre	Sainte Cécile - Fanfare Municipale
5 décembre	Téléthon
12 décembre	Arbre Noël école publique de la fontaine
24 décembre	Repas solidaire « Emmaüs »



## JOUEZ EN FAMILLE

Notez vos réponses sur la dernière page qui est à détacher et à remettre en mairie avant le 30 août !!  
Un tirage au sort parmi les bonnes réponses sera fait le jour de la présentation du site internet en septembre... **Trois gagnants remporteront un lot !!!**



### Connaissance de Saint Michel le Cloucq...

- 1) Comment était appelé « le bourg » au temps des Romains ?
- 2) Combien y-avait-il de camps Romains à Saint Michel le Cloucq ?
- 3) Qui était Gislebert Chastaigner ?
- 4) Quelle est l'altitude au point le plus haut du village ?
- 5) Combien y-a-t-il d'associations Michelaises ?
- 6) Qui sont les deux référents du transport solidaire ?
- 7) Quelle est la seule association qui a un nom Anglais ?
- 8) Quelles sont les deux catégories d'évènements dans l'agenda électronique ?
- 9) Sur la carte de la commune, quel quartier se situe en D4 ?
- 10) Sur la carte du bourg, dans quelle case se situe la « rose des vents » (boussole).

*Pense à t'aider avec le site internet de la commune*



### Petit rébus pour continuer...



1



,



d

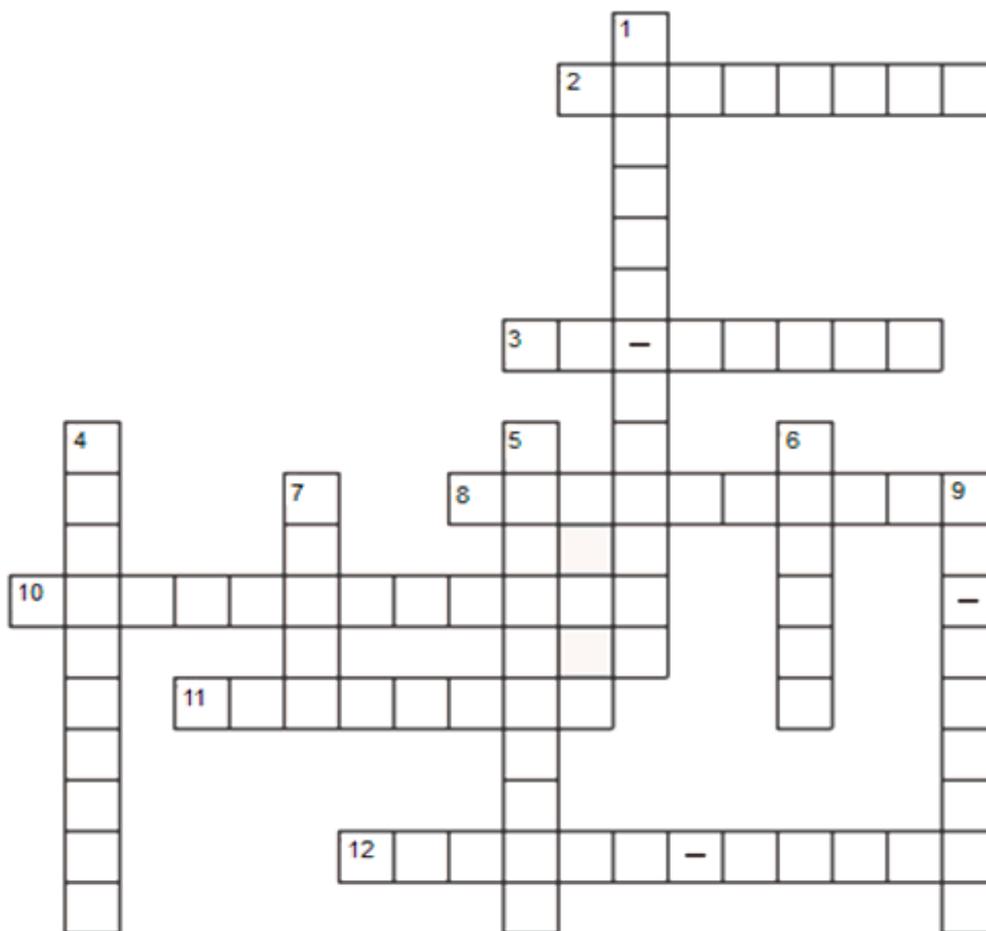


## JOUEZ EN FAMILLE

### Mots croisés Michelais...

Connais-tu bien les différents quartiers de Saint Michel le Cloucq ?

... petit indice... aide-toi de la couverture du bulletin municipal.



#### VERTICALEMENT

1. Ça vaut le coup d'y des-cendres...
4. tout en haut de la carte.
5. en allant vers Marchandelle...
6. On peut y faire carrière...
7. C'est aussi la marque d'un tracteur bleu
9. synonyme de pin - pignon

#### HORIZONTALEMENT

2. On y trouve des lutins
3. Le cœur du village
8. quartier ensoleillé...
10. on en parlait en 5...
11. Célèbre bataille en hiver 1944
12. ... petite récolte ?

# JOUEZ EN FAMILLE



## BULLETIN REPONSE A DETACHER ET A REMETTRE EN MAIRIE

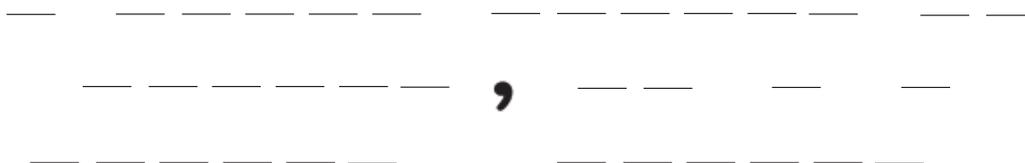
NOM, Prénom .....

N° de téléphone / mail ..... / .....

### Connaissance de Saint Michel le Cloucq :

- |          |           |
|----------|-----------|
| 1) ..... | 6) .....  |
| 2) ..... | 7) .....  |
| 3) ..... | 8) .....  |
| 4) ..... | 9) .....  |
| 5) ..... | 10) ..... |

### Petit rébus :



### Mots croisés :

